

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE RENNES

CONSIGNES GENERALES EN CAS D'INCENDIE

RESTER CALME - NE PAS CRIER AU FEU

A LA DECOUVERTE D'UN FEU

ALERTER immédiatement par téléphone N° **222**

Et transmettre les informations suivantes :

---	<input type="checkbox"/>	nom et prénom du demandeur
---	<input type="checkbox"/>	nom du bâtiment
---	<input type="checkbox"/>	niveau concerné
---	<input type="checkbox"/>	désignation du local sinistré
---	<input type="checkbox"/>	nature du feu

COMBATTRE LE FEU avec les moyens d'intervention proches:

Couverture	---	<input type="checkbox"/>	feu de personne
Extincteur à eau ou RIA	---	<input type="checkbox"/>	feu de solides (corbeilles, papiers, cartons,...)
Extincteur CO ²	---	<input type="checkbox"/>	feu d'origine électrique + coupure ponctuelle de l'appareil
	---	<input type="checkbox"/>	feu de liquides inflammables

ATTAQUER le feu à la base des flammes - Ecarter les matériaux combustibles

FERMER les portes avoisinantes + portes coupe-feu de recoupement du couloir

SI LE FEU NE PEUT ETRE ETEINT

FERMER la porte du local en feu après avoir sorti les occupants éventuels

ASSURER une étanchéité provisoire de la porte du local sinistré (bandes adhésives et linge mouillé)

REFROIDIR cette porte (extincteur à eau - RIA)

DECLENCHER le désenfumage des circulations (ouverture des fenêtres)

EVACUATION DU BÂTIMENT

A L'AUDITION DU SIGNAL SONORE :

REJOINDRE le point de rassemblement (Parking de l'Unité Centrale de Production) dans le calme, par les escaliers et les sorties conduisant à l'extérieur du bâtiment.

ENCADREMENT

LE RESPONSABLE DU LIEU SINISTRE (Directeur d'école, enseignant)

assure la coordination des opérations d'urgence : alarme - intervention - évacuation, jusqu'à l'arrivée des secours extérieurs

LE RESPONSABLE TECHNIQUE (Ingénieur, Responsable technique d'astreinte)

assure l'isolement nécessaire de certaines installations techniques

LE RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT (Directeur de l'ingénierie ou Directeur de garde)

assure la direction de l'ensemble des opérations: secours extérieurs - assistance médicale - service d'ordre

LE DIRECTEUR GENERAL